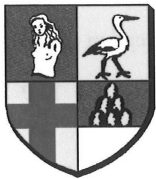


Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal



Séance du 27 juin 2012
Convocation du 20 juin 2012
Sous la présidence de M. Jean-Luc RUCH, Maire

Présents : Mmes & MM. les Adjointes

Nombre des
conseillers

élus :
23

Conseillers en
fonction :

23

WEBER Jean-Marc - BUREL Christophe - SPIELMANN Florence -
WENGER Bernadette - TROESTLER Vincent

Mmes & MM. les Conseillers Municipaux :

FENGER Jean-Pierre - GOEPP Christian - METZ Sylvain
FISCHER Serge - GEISTEL Anne - MULLER Marc
GUILLERMINET Didier - GRIMLER Damien

Conseillers présents
et représentés :
17

Absents excusés : M. BUCHMANN Philippe a donné pouvoir à M. BUREL Christophe
M. WEICKERT Jean-Luc a donné pouvoir à M. RUCH Jean-Luc
M. STOEFFLER Patrick a donné pouvoir à Mme SPIELMANN Florence
M. SCHAEFFER Thomas

Absents: HUBER Cathie - BLEGER Mathieu - SERBONT Christine -
KURZ Christophe - GUNTZ Frédéric

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite rajouter une demande de subvention de travaux du FCD au point VI 2).

MM. FENGER et FISCHER arrivent au point III.

I APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 23 MAI 2012 N°57/12

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du 23 mai 2012.

II DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Aucune déclaration d'intention d'aliéner n'est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

III ACHAT DE BARRIERE – ECOLE JEAN HANS ARP N°58/12

La Municipalité a fait l'objet de plusieurs plaintes récurrentes formulées par les riverains habitant à proximité du parking de l'école Jean Hans ARP.

Considérant que ces réclamations font état des nuisances diurnes et nocturnes, d'insécurité, des salissures, de problèmes de circulation des véhicules à moteur, et autres désordres portant atteinte à la tranquillité et à la salubrité publiques,

Considérant qu'en avril, une énième réunion a été provoquée par les riverains avec la Municipalité pour limiter l'accès au parking de l'école en dehors des périodes scolaires,

Après concertation entre la Municipalité et les pétitionnaires, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place une barrière pivotante (avec dispositif sécurité-pompier) et soumet l'offre de la société SEMCO, vu en commissions réunies du 18 juin 2012 pour un montant de 3 247,10 € HT, soit TTC 3 883,53 €.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés l'offre de la société SEMCO.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2012 au c/2158-4.

IV ACHAT D'UNE BALAYEUSE - SERVICE TECHNIQUE

N°59/12

Monsieur Christophe BUREL, Adjoint au maire, suite à la Commission du Patrimoine et des Equipements Publics du 22 juin 2012, propose d'acheter une balayeuse motorisée pour les services techniques.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de retenir l'offre de l'entreprise TMS pour un montant HT de 85 986 € € soit 102 839,26 € TTC.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2012 au c/2158-4.

V FCD

N°60 /12

1) Entretien du terrain synthétique

N°60a /12

Monsieur Vincent TROESTLER, Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal le devis de l'entreprise CSE pour l'entretien annuel du terrain de football synthétique.

Il s'agit d'une opération en deux passages prévoyant un brossage rotatif et l'aspiration de l'ensemble de la surface du terrain des pollutions végétales et salissures de fientes.

Après délibération et sur proposition de la Commission des Associations, le Conseil Municipal décide de faire effectuer ces travaux par l'entreprise CSE pour un montant TTC de 3 516,24 €.

Le crédit nécessaire pour l'ensemble de ces travaux est prévu au budget primitif 2012 au c/ 615211.

16P – 1 A (M. GRIMLER)

2) Remplacement des buts du terrain d'honneur

N°60b/12

Monsieur Vincent TROESTLER, Adjoint au Maire, propose de changer les buts du terrain d'honneur et soumet un devis de l'entreprise CSE.

Après délibération et sur proposition de la Commission des Associations, le Conseil Municipal décide de passer commande auprès de la société CSE pour un montant TTC de 2 735,53 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2012 au c/2158-4.

16P – 1 A (M. GRIMLER)

VI SUBVENTIONS

N°61/12

1) Société de Sports et Loisirs La Concorde

N°61a/12

a) Subvention exceptionnelle

N°61a'/12

Monsieur Vincent TROESTLER, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que l'équipe senior féminine 1 de la Concorde a terminé à la 5^{ème} place du championnat de France NF3 poule G et se maintient en championnat de France.

Après délibération le Conseil Municipal décide de renouveler la subvention exceptionnelle de 2 000 €.

16P – 1 A (Mme GEISTEL)

b) Titres de champion

N°61a''/12

Monsieur Vincent TROESTLER, Adjoint au Maire, communique au Conseil Municipal les titres de « Champion de Poule » remportés par les équipes de la Société de Sports et Loisirs « La Concorde » au courant de la saison 2011 – 2012, à savoir :

- Seniors masculins 2
- Seniors féminines 5
- Minimes féminines 2
- Benjamines 2

L'équipe Séniors féminines 4 a également remporté le titre de Championnes du Bas-Rhin et le titre de Championnes d'Alsace de la Promotion d'Honneur.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention à la Société de Sports et Loisirs « La Concorde » d'un montant total de 1 000,00 € (250 € par titre) pour les titres de « Champion de poule » et une subvention de 550 € pour le titre de « Championnes d'Alsace de la Promotion d'Honneur ».

Le crédit nécessaire est inscrit au budget primitif 2012 au c/ 6574.

16P – 1 A (Mme GEISTEL)

2) Football Club Duttlenheim

N°61b/12

a) Titre de champion

N°61b'/12

Monsieur Vincent TROESTLER, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que le Football Club de Duttlenheim a obtenu le titre de Champion de groupe en se classant à la première place.

Après délibération le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention d'un montant de 250 €.

16P – 1 A (M. GRIMLER)

b) Subvention

N°61b''/12

Monsieur Vincent TROESTLER, Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal une demande de subvention du FCD pour des travaux effectués dans les douches.

Après délibération le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention d'un montant de 236,50 € pour l'achat d'un mitigeur de douches.

16P – 1 A (M. GRIMLER)

VII PERSONNEL COMMUNAL

N°62/12

1) Renouvellement contrat

N°62a/12

Considérant que le contrat de poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe non titulaire de 16 heures hebdomadaires est arrivé à terme le 2 mai 2012,

Considérant que le taux de fréquentation important de l'ALSH 1 durant la pause méridienne nécessite une personne supplémentaire,

Mme Florence SPIELMANN, adjointe au Maire, propose de renouveler le contrat d'animateur 2^{ème} classe non titulaire de 16 heures à l'ALSH 1 jusqu'au 30 juin 2012 inclus.

17P

2) Création poste

N°62b/12

Considérant que le contrat de poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe non titulaire de 16 heures hebdomadaires est arrivé à terme le 30 juin 2012,

Considérant que le taux de fréquentation important de l'ALSH 1 durant la pause méridienne nécessite une personne supplémentaire,

L'agent sera susceptible d'intervenir dans les autres centres de loisirs.

Mme Florence SPIELMANN, adjointe au Maire, propose de créer un poste de CAE à raison de 20 heures hebdomadaires pour une durée d'une année à compter du 3 septembre 2012.

17P

VIII DIVERS ET INFORMATIONS

La Directrice de l'école maternelle « Tomi Ungerer » remercie la Municipalité pour la mise à disposition de la salle socioculturelle à l'occasion de la fête de l'école du 22 juin 2012.

Elle remercie également les personnels des services techniques pour leur « grande disponibilité » et la qualité de l'accueil.

Les classes de CM1 et de CM2 bilingues de l'école primaire « Jean Hans Arp » remercient l'ensemble du Conseil Municipal pour la subvention accordée pour leur séjour linguistique à Kniebis.

La classe de CP monolingue de l'école primaire « Jean Hans Arp » remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour la subvention accordée pour leur classe transplantée.

Le Conseil Général a accordé une subvention au titre de l'année 2011 pour le nombre de journées enfant de plus de 11 ans.

M. Sylvain METZ a transmis un courrier à M. le Maire pour l'interpeller sur le trafic automobile de la rue des Biches.

Cette rue sera soumise à l'étude de circulation de l'ensemble du village réalisée par la société Vialis.

Un nouveau transformateur électrique sera posé (Griesheimerweig) à la place de l'ancien qui sera démonté.

D'importants travaux de remplacement et de mises aux normes du câble haute tension souterrain rue du Gal de Gaulle vont débiter en juillet 2012 et dureront 2 mois.